

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 21 août 2017 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2017-08-07

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le septième jour du mois d'août de l'an deux mille dix-sept à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3  
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4  
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assiste également à cette assemblée.

... Le conseiller Bruno Lavallée a motivé son absence.

Rs.2017-08-255

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 07 août 2017 avec la modification suivante :

#### **AJOUTER :**

4.4 Demande du Regroupement Vigilance Hydrocarbures Québec (RVHQ) pour l'adoption d'un règlement de rayon de protection.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-256

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2017.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 03 juillet 2017 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 juillet 2017 tel que rédigé par la greffière, avec la modification suivante :

À la résolution 2017-07-247, on aurait dû y lire :

D'autoriser une dépense de l'ordre de **1 228 475.61\$, plus taxes**, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000 pour la réfection des infrastructures – rues Cushing et Fortier;

De financer cette dépense à même le règlement d'emprunt 310-2017;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire **conforme** soit : **Excavation Mc.B.M. Inc.** en vertu du prix prévu dans sa soumission du 22 juin 2017 pour la réfection des infrastructures – rues Cushing et Fortier au coût de **1 228 475.61 \$**, plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **CORRESPONDANCE.**

#### **APPEL À LA SOLIDARITÉ MUNICIPALE / DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA CAMPAGNE « SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE ».**

La petite municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est en Gaspésie fait l'objet d'une poursuite abusive par la pétrolière Gastem, leur réclamant 1,5 million de dollars et que la municipalité a lancé la campagne de dons « Solidarité Ristigouche » afin d'aider cette dernière à financer ses frais de justice et de représentation et une demande de soutien financier est déposée à la Ville d'Acton Vale.

**Le conseil en prend acte.**

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA BOURSE DU CARBONE SCOL'ERE DANS LE MILIEU.**

La Bourse du carbone Scol'ERE est un projet clé en main pour les écoles primaires et mobilise l'ensemble des acteurs du milieu. Ce projet éducatif novateur permet l'adoption de nouvelles habitudes de consommation responsable, des actions concrètes qui favorisent des retombées locales, durables et quantifiables dans tous les milieux. Une demande d'aide financière est déposée à la Ville d'Acton Vale pour appuyer les classes participantes, afin de rendre accessible le projet les écoles du milieu.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2017-08-257

#### **INVITATION AU 48<sup>E</sup> GALA MÉRITE DES CHEVALIERS DE COLOMB ET DEMANDE DE RÉCEPTION CIVIQUE.**

Attendu que les Chevaliers de Colomb préparent leur 48<sup>e</sup> Gala afin d'honorer les douze « Chevaliers Mérite » qui aura lieu le 30 septembre 2017 et invitent les membres du conseil, à cedit gala;

Attendu qu'une demande est faite auprès de la Ville, afin que cette dernière accueille un groupe d'environ trente personnes pour une réception civique à l'Hôtel de Ville, le samedi 30 septembre 2017 à 17 h 00;

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 160 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, aux Chevaliers de Colomb pour l'achat de QUATRE (4) billets au coût de 40,00 \$ chacun pour assister au 48<sup>e</sup> Gala qui aura lieu le 30 septembre 2017, au Centre de Bénévolat d'Acton Vale;

D'autoriser une dépense d'un montant ne devant pas excéder 150 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, afin de tenir le 30 septembre 2017 une réception civique dans le cadre de ce gala.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**DEMANDE DU REGROUPEMENT VIGILANCE HYDROCARBURES QUÉBEC (RVHQ) POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DE RAYON DE PROTECTION.**

Une demande du RVHQ est déposée à la Ville d'Acton Vale pour que cette dernière adopte un règlement relatif aux distances séparatrices entre les sources d'eau potable et les puits gaziers et pétroliers, à titre d'appel à la solidarité pour soutenir une démarche commune en faveur d'une dérogation au *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)*.

**Le conseil en prend acte.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2017-08-258

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR LES SERVICES OBTENUS DANS LE CADRE DE LA MUTUELLE DE PRÉVENTION SST.**

Attendu que l'Union des municipalités du Québec a transmis pour fins de paiement une facture émise pour les services obtenus dans le cadre de la Mutuelle SST, dont le montant total comprend l'ajustement final de 2016 et l'estimé pour 2017;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 5 991.26 \$, taxes incluses, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-160-00-419, à l'Union des municipalités du Québec en paiement de la facture portant le numéro 136601 émise le 12 juillet 2017, ce montant comprenant le coût des services incluant l'ajustement final 2016 et initial 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-259

**AUTORISATION DU PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION.**

Suite à l'approbation du budget 2017 de l'OMH à la séance du 19 décembre 2016, il y a lieu d'autoriser le paiement de la contribution à l'Office Municipal d'Habitation d'Acton Vale, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'autoriser le paiement d'un montant total de 8 761 \$, à même le poste budgétaire 02-520-00-963, à l'OMH d'Acton Vale, ce montant représentant la contribution de la Ville pour l'année 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

RS.2017-08-260

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR FIDEMA – GROUPE-CONSEILS INC.**

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-140-00-419, d'un montant de 1 667.32 \$, plus taxes pour les services de consultation en gestion des risques en assurances 2017-2018 à Fidema Groupe-conseils Inc., telle que la facture portant le numéro 9142 datée du 3 juillet 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-261

**RÉSOLUTION CONFIRMANT LA FIN DU PROJET – TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE SUR LE 1<sup>ER</sup> RANG.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale s'est vu octroyer une aide financière en vertu du programme Réhabilitation du réseau routier local, volet - Redressement des infrastructures routières locales;

Attendu que l'article 4.4 de l'entente de contribution financière pour la réalisation d'interventions mentionne que la municipalité doit adopter une résolution pour confirmer la fin du projet;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu;

Que la Ville d'Acton Vale confirme, que les travaux de traitement de surface double sur le 1<sup>er</sup> Rang, qui ont été exécutés par la firme Eurovia Québec Construction Inc. ont été terminés le 21 juillet 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-262

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 317-2017 ET DÉTERMINER LA DATE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION.**

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu d'accepter le premier projet de règlement 317-2017 ayant pour titre « Règlement numéro 317-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale ».

Ce règlement prévoit :

« De modifier ledit règlement de zonage afin que soient autorisés, dans un secteur déstructuré pour l'agriculture (zone numéro 523), certains usages commerciaux liés à l'entretien de véhicules automobiles »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée publique de consultation sera tenue le 21 août 2017 à 20;00 heures à l'Hôtel de Ville situé au 1025 rue Boulay à Acton Vale. Lors de cette séance de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et y entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**AVIS DE PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT.**

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 317-2017 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Le conseiller Patrice Dumont donne avis de motion, avec dispense de lecture, à l'effet de présenter lors d'une prochaine séance le règlement numéro 317-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale que afin que soient autorisés, dans un secteur déstructuré pour l'agriculture (zone numéro 523), certains usages commerciaux liés à l'entretien de véhicules automobiles.

Rs.2017-08-263

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CARREFOUR « ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE ».**

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 152 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-494, à Carrefour action municipale et famille à titre de renouvellement d'adhésion pour 2017-2018;

De désigner le conseiller Patrice Dumont à titre de responsable du dossier famille.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-264

**RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LE SIGNATAIRE DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE.**

Attendu qu'une demande d'aide financière au programme « Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées » (FEPTEU);

Attendu que suite à la réception du protocole d'entente à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, il y a lieu de désigner le signataire dudit protocole;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

De désigner le maire à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale le protocole d'entente à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

... Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Service incendie.

**Le conseil prend acte.**

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2017-08-265

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

• Salaires, REER pour le mois de juillet 2017	141 125.64 \$
<b>Liste des comptes à payer :</b>	
• Pour le mois de juillet 2017	188 403.20 \$
<b>Grand Total</b>	<b>329 528.84 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-266

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE SALAIRE VERSÉ AU PERSONNEL ÉLECTORAL LORS D'UNE ÉLECTION OU D'UN RÉFÉRENDUM.**

Attendu que la présidente d'élection dépose, pour approbation, un tableau aux fins d'établir le salaire à être versé au personnel électoral lors de l'élection générale du 05 novembre 2017 ou de tout éventuel référendum;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'établir, comme suit, le salaire du personnel électoral lors de l'élection 05 novembre 2017 ou de tout éventuel référendum et de payer ces montants selon les fonds budgétaires disponibles :

<b>Présidente d'élection</b>	
Travail général	1 962.00 \$
Jour Vote par anticipation	357.00 \$
Jour du Scrutin	536.00 \$

<b>Secrétaire d'élection/Adjointe à la présidente d'élection</b>	
Travail général	1472.00 \$
Jour Vote par anticipation	267.75 \$
Jour du Scrutin	402.00 \$

<b>Commission de révision</b>		
Président	15.75 \$	l'heure
Vice-Président	15.75 \$	l'heure
Réviseur	13.50 \$	l'heure

<b>Vote itinérant</b>	
Scrutateur	135.00 \$
Secrétaire	112.00 \$

<b>Vote par anticipation</b>	
Scrutateur	164.00 \$
Secrétaire	142.00 \$
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)	180.00 \$
Préposé à l'accueil	120.00 \$

<b>Jour du scrutin</b>	
Scrutateur	185.00 \$
Secrétaire	164.00 \$
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)	210.00 \$
Préposé à l'accueil	141.00 \$

<b>Table de vérification</b>	
Président	11.75 \$ l'heure
Vice-Président	11.25 \$ l'heure
Secrétaire	11.25 \$ l'heure

<b>Trésorier</b>	
Rapport de dépenses	73.00 \$ + 1% par des dépenses candidat
Rapport financier	34.00 \$ par candidat

Autres fonctions	26.00 \$	par candidat
------------------	----------	-----------------

Séance de formation		
	18.00 \$	par présence

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-267

**RÉSOLUTION POUR MODIFIER LA RÉSOLUTION 2008-04-101 RELATIVE AU PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'UTILISATION DE COUCHES DE COTON.**

Attendu qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications à la résolution 2008-04-101 concernant le programme de subvention pour l'utilisation de couches de coton ;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu de modifier le sixième paragraphe pour y lire :

- Les nouveaux parents qui opteront pour les couches de coton recevront un remboursement de 100 \$, par enfant, sur le montant déboursé pour l'achat d'un ensemble de couches de coton (minimum de 20 couches), **ainsi qu'une couche à l'effigie de la Ville d'Acton Vale et ce, gratuitement ;**

De modifier le huitième paragraphe pour y lire :

- Pour être admissible au remboursement, **la demande doit être faite dans les douze mois** de la date de naissance ou la date du visa de résident permanent ou tout autre document émis lors d'une adoption internationale attestant de la date d'arrivée au Québec.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-268

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'EXPOSITION DE LA GARE.**

Attendu que la Ville a procédé, le 31 juillet 2017 à 10 h 00 à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour l'exposition de la gare;

Attendu que la Ville a reçu deux (2) soumissions;

Attendu la recommandation de Valérie Wagner, designer;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser une dépense de l'ordre de 29 056.25 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000, pour l'exposition de la gare;

Cette dépense de 29 056.25 \$ plus taxes est financée par une subvention de 20 955 \$ et 8 101.25 \$ financé à même les surplus.

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : **Atelier Aktuel Inc.** en vertu du prix prévu dans sa soumission du 31 juillet 2017 pour l'exposition de la gare au coût de 29 056.25 \$, plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-269

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA REMISE DE LA RETENUE DE GARANTIE AU GROUPE DRUMCO CONSTRUCTION INC. – RECONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL.**

Attendu la réception d'une lettre de Michel Faucher, architecte, informant de son acceptation finale des travaux de reconstruction du garage municipal effectués par le Groupe Drumco Construction Inc. et recommandant la remise de la retenue de garantie à cet entrepreneur;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'autoriser la remise, à même le poste budgétaire 22-300-10-000, d'un chèque d'un montant de 176 283.87 \$, taxes incluses à « **Groupe Drumco Construction Inc.** », ce montant représentant la retenue de garantie prévue à l'article 5.12 du devis général.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-270

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE RUE BOUVIER.**

Attendu que la Ville a procédé, le 12 juillet 2017 à 11 h 00 à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour les travaux de pavage rue Bouvier;

Attendu que la Ville a reçu trois (3) soumissions;

Attendu la recommandation de Stéphane Bombardier, contremaître des Travaux publics;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser une dépense de l'ordre de 44 095.50 plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-300-10-000, pour les travaux de pavage rue Bouvier;

De financer cette dépense à même le règlement d'emprunt 310-2017;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : **Smith Asphalte Inc.** en vertu du prix prévu dans sa soumission du 12 juillet 2017 pour les travaux de pavage rue Bouvier au coût de 44 095.50 \$, plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-271

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE CARDIN.**

Attendu que la Ville a procédé, le 26 juillet 2017 à 11 h 00 à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour les travaux de réfection de la rue Cardin;

Attendu que la Ville a reçu DEUX (2) soumissions;

Attendu la recommandation d'Alan Harrer, ingénieur de la firme Avizo;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'autoriser une dépense de l'ordre de 3 389 261 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même les postes budgétaires 22-300-10-000 et 22-400-10-000, pour les travaux de réfection de la rue Cardin;

De financer cette dépense à même le règlement d'emprunt 310-2017;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : **TGC Inc.** en vertu du prix prévu dans sa soumission du 26 juillet 2017 pour les travaux de réfection de la rue Cardin au coût de 3 389 261 \$, plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-272

**REGROUPEMENT D'ACHATS - PRODUITS CHIMIQUES SERVANT AU TRAITEMENT DE L'EAU POUR L'ANNÉE 2018.**

Attendu que les articles 29.5, 29.8 et 573 de la *Loi sur les cités et villes* et les articles 14.3 et 14.7 du *Code municipal* qui permettent la création de regroupements d'achats incluant des municipalités et organismes sans but lucratif tels que les régies intermunicipales de traitement de l'eau;

Attendu que la Ville d'Acton Vale désire participer à un achat regroupé pour des produits chimiques servant au traitement de l'eau;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

De mandater Ville de Bromont à procéder, en son nom et celui des autres municipalités et organismes du regroupement d'achats, à un appel d'offres public regroupé et à l'adjudication des contrats concernant les produits chimiques servant au traitement de l'eau en fonction des besoins indiqués au mandat pour l'année commençant le 1er janvier 2018, pour un

contrat ferme de un (1) ou deux (2) ans.

De s'engager à respecter le protocole d'entente s'appliquant au regroupement d'achats des produits chimiques servant au traitement de l'eau;

De déléguer Alain Veronneau comme représentant pour participer aux réunions du regroupement d'achats et pour assurer l'approvisionnement des produits visés par la présente résolution selon la procédure habituelle de la municipalité ou de l'organisme.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-08-273

**RÉSOLUTION RELATIVE À UNE DEMANDE PRÉSENTÉE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (RÉF. NICOLAS LAROCHE).**

Attendu que monsieur Nicolas Laroche désire soumettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec une demande ayant pour but de faire l'utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture sur le lot 2 329 535 ayant une superficie de 1 366.4 m<sup>2</sup>, en vue d'y construire un bâtiment résidentiel;

Considérant que monsieur Stéphane Boisvert, officier municipal, atteste que ce projet est conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la présente demande est conforme au règlement de zonage actuel et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

Que la Ville d'Acton Vale recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder ladite demande.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**VARIA**

Rs.2017-08-274

**VOTE DE FÉLICITATIONS.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose et il est unanimement résolu :

Que le conseil municipal adresse des félicitations aux membres du comité organisateur de la Foire Agroalimentaire de la région d'Acton, aux bénévoles ainsi qu'aux employés de la ville qui ont participé activement à la réussite de cet événement qui a eu lieu les 8 et 9 juillet 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 12.

M. Clément Thibault	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande de couper les branches au site de pétanque.</li><li>• Demande de la peinture pour le terrain de pétanque intérieur et demande de régler le chauffage.</li><li>• Demande quand sera asphalté le 1<sup>er</sup> Rang.</li></ul>
M. Pierre Bond	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande des nouvelles de la directrice générale.</li></ul>

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h20.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Yves Arcouette propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et vingt minutes (20;20).

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

## **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date